

# Témoignages

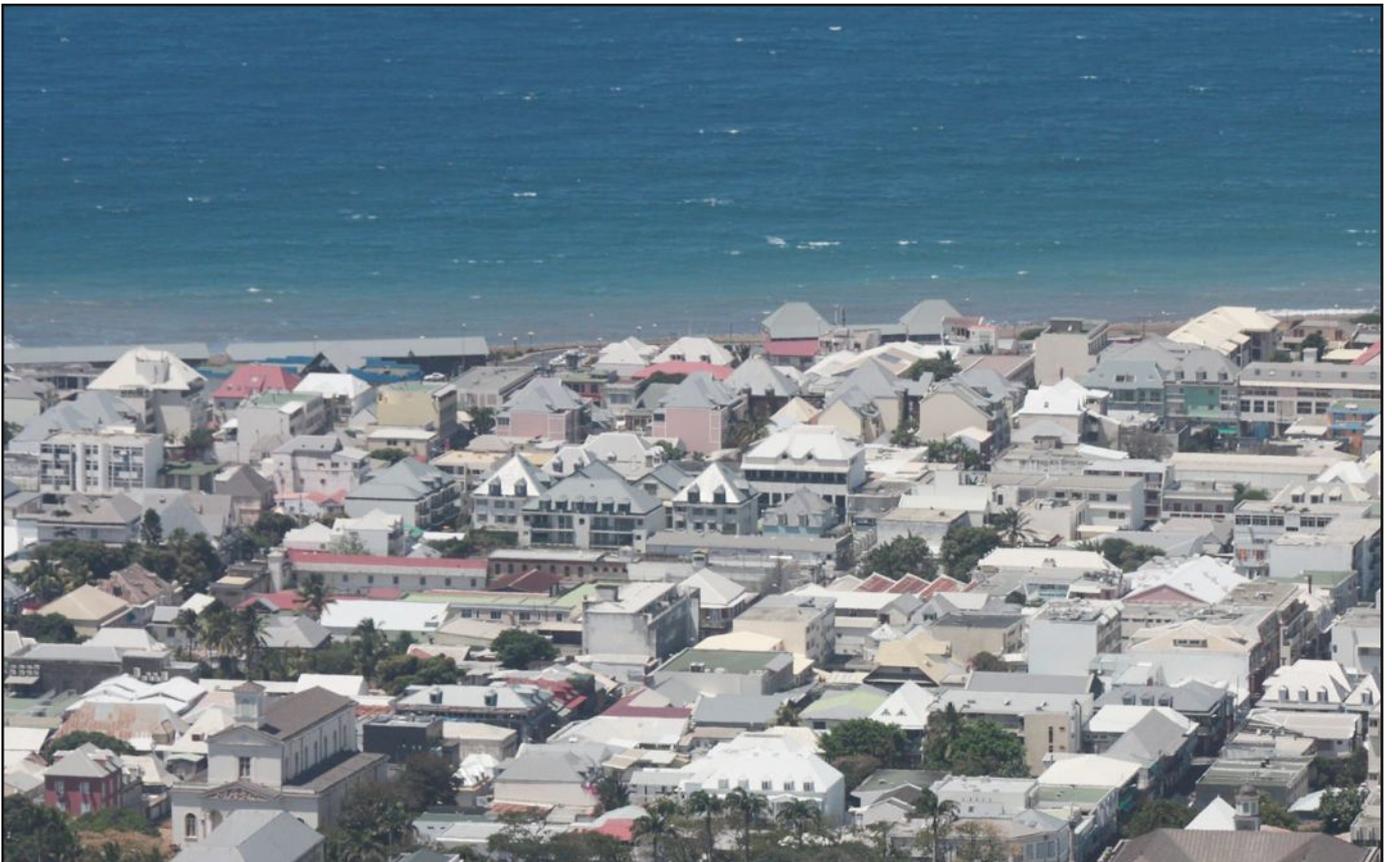
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18201 - 71ÈME ANNÉE

À 130 jours de la Conférence de Paris, la confirmation que tout est remis en cause à La Réunion

## Niveau de la mer : 3 mètres de plus en 50 ans

A 130 jours de la conférence de Paris sur le climat, une nouvelle étude publiée le 23 juillet confirme les doutes sur la stabilité à court terme du niveau de la mer. Elle annonce une hausse de plus de 3 mètres du niveau moyen de l'océan au cours des prochaines décennies, car une augmentation des températures de deux degrés, c'est déjà beaucoup trop pour empêcher la catastrophe. Cela remet tout en cause à La Réunion, car la majorité de la population vit sur le littoral. Le 24 juin, Paul Vergès avait appelé au rassemblement le plus large des Réunionnais pour réussir à relever ce défi. Un mois après, une nouvelle étude montre que l'appel à l'union est plus que jamais d'actualité.



Tout l'aménagement des grandes villes réunionnaises est à revoir.



Le projet de route en mer ne tient pas compte d'un niveau de la mer s'élevant à un rythme de 3 mètres en 50 ans.

Plus de 3 mètres en à peine 50 ans, c'est l'estimation du rythme de l'élévation du niveau de la mer annoncé par une étude publiée le 23 juillet dans *Atmospheric Chemistry and Physics*. Elle est écrite par James Hansen, ancien climatologue à la NASA et 16 autres auteurs, spécialistes reconnus travaillant dans des centres de recherche en Chine, en France, en Allemagne et aux États-Unis. Selon leurs conclusions, les glaciers du Groenland et de l'Antarctique fondront 10 fois plus vite que les estimations les plus communément admises. La conséquence sera une montée du niveau de la mer d'au moins 3 mètres en 50 ans. Eric Rignot, un des co-auteurs, indique que la fonte de la calotte glaciaire de l'Ouest de l'Antarctique apparaît maintenant irréversible.

Les auteurs ont utilisé des relevés paléoclimatiques, des modèles informatiques, des observations du rythme actuel d'élévation du niveau de la mer.

« Il est prouvé que la fonte des glaces, une hausse du niveau de la mer comprise entre 5 à 9 mètres et des tempêtes extrêmes ont déjà eu lieu dans des précédentes périodes interglaciaires, alors que la température de la Terre était inférieure de 1 degré à celle d'aujourd'hui », précisent les auteurs. Cela montre que la limitation de la hausse des températures à 2 degrés de plus qu'en 1850 aura pour effet une montée encore plus importante du niveau des océans.

Et d'après James Hansen, la réalité va plus vite que les modèles. Le scientifique a déclaré que les nou-

velles conclusions seraient beaucoup plus persuasives que tous ce qui a été déjà publié.

### Effondrement des économies

Les conséquences d'une telle éventualité sont considérables. Des villes côtières n'auraient plus que quelques décennies devant elles. Shanghai, New-York, Tokyo, Lagos... autant de mégapoles qui devront revoir leurs zones d'habitabilité. « Nous concluons que la poursuite de l'émission de grandes quantités de gaz à effet de serre fera augmenter inévitablement de plusieurs mètres le niveau de la mer, et probablement durant ce siècle. Les conséquences économiques et sociales pourraient être dévastatrices. Il n'est pas difficile d'imaginer une hausse des conflits issue de grandes migrations et de l'effondrement des économies. Cela rendrait la planète ingouvernable, menaçant la civilisation », disent en substance les auteurs.

Pour James Hansen, il est donc nécessaire que les nations coopèrent d'urgence ensemble pour faire face à la menace.

Cette annonce remet en cause beaucoup de certitudes. Elle va encore être affinée car l'étude utilise un mode de lecture original. Pour rendre possible sa publication quelques mois avant la conférence de Paris, elle a mis en place une procédure originale. Habituellement, les discussions avec d'autres scientifiques se font en amont de la

publication. Cette fois, le débat entre pairs se déroule en direct. L'étude de 66 pages agrémentées de plus de 300 références est en ligne, et les auteurs répondent en direct aux remarques d'autres chercheurs.

### La fin de la route en mer

Cette nouvelle étude ne va pas manquer d'alimenter le débat avant la conférence de Paris sur le climat. Rappelons que le 24 juin dernier, Paul Vergès avait tenu une conférence de presse pour expliquer que les premiers commentaires issus des dernières observations par satellite des glaciers des pôles plaident pour une hausse du niveau de la mer de 6 mètres en un siècle. Les travaux publiés le 23 juillet dernier prévoient plus de 3 mètres en 50 ans, c'est le même rythme d'élévation. Pour La Réunion, c'est la confirmation que tout l'aménagement du territoire est à revoir.

C'est également la certitude de la faillite du projet de route en mer, calculé sur la base d'une hausse de l'ordre d'un mètre du niveau de la mer. Comment accepter de jeter des milliards dans une route en mer au moment où les alertes montrant l'accélération de la montée du niveau de l'océan se multiplient ?

### L'appel de Paul Vergès au rassemblement

Cela implique de réfléchir dès maintenant à la relocalisation des populations menacées par la montée du niveau de la mer.

Que deviendront aussi les tombes des cimetières en bordures de mer, comme le cimetière de l'Est à Saint-Denis ou le cimetière marin de Saint-Paul ?

Se pose aussi la question de l'avenir des deux aéroports de La Réunion, situés à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le 24 juin, Paul Vergès avait appelé au rassemblement le plus large des Réunionnais pour réussir à relever ce défi. Un mois plus tard, une nouvelle étude scientifique vient donc confirmer l'ampleur de la tâche qui attend déjà les générations actuelles. L'appel à l'union est donc plus que jamais d'actualité.

M.M.

## Edito

### Mangez, buvez, bougez, 100 % Réunionnais !

**L**a période estivale en France a fécondé la saison intellectuelle. Les cuvées d'universités d'été égayaient la saison des rentrées politiques. Une mode qui sied à merveille aux médias people. Au cœur du millésime 2015 : le patriotisme dans les assiettes. C'est la grande trouvaille des dirigeants politiques qui se sont tellement gavés d'ultra-libéralisme qu'ils ont fini par imaginer ce remède miracle pour tenter de désintoxiquer tous les tuyaux, du foie aux méninges ! Le président de la République a sonné la charge. Il a constaté que, dehors, les producteurs inquiets surveillent le menu des banquets !

Pour commencer, goûtons la cuvée souvenir. « Premier janvier 1995 » : la France se fait le chantre du libéralisme en adhérant à l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce. La quatrième puissance économique mondiale ne pouvait pas rater cette mise en bouche. Ses dirigeants imaginaient les étiquettes Made In France en train d'inonder la planète et les Français se repaître dans une prospérité sans limite. Il y avait Jacques Delors, Pascal Lamy, DSK, Christine Lagarde,...le Made In France des méninges du Marché Unique Mondial. Nous n'en étions qu'au début, ils étaient déjà dans l'ivresse. Ils chantaient tous en chœurs le chant partisan : « A Bas les frontières ! Circulez marchandises et des capitaux ! Liberté, Liberté Chérie ! Depuis 1989, Berlin est tombé. Nous sommes les champions du monde libre ! » Ils inventèrent même une monnaie en 2011 : l'EURO, l'arme de destruction massive qui devait emporter la vieille économie nationale. Enfin, un concurrent sérieux qui allait ringardiser le Dollar. L'ivresse vous dis-je !

Difficile de rivaliser avec la cuvée 2005. Le top de la pensée Made In France. Le peuple rejette un référendum qu'il ne trouve pas à son goût. Amer ! Dégoûtant ! Ca reste en travers la gorge ! Qu'à ce-

la ne tienne. Rien de mieux qu'un refrain inédit pour faire passer un moment difficile : « tu veux ou tu veux pas, tu voudras quand même » ! Les partisans se réunirent en catimini, (en Congrès dans le jargon codé). Le tour était joué. À la manœuvre se trouvait le gratin des parlementaires Droite-Centre-PS qui traditionnellement se jette à la figure des pichets.

Cela fait 10 ans que le peuple est malade après avoir goûtée à la cuvée 2005. Il avait déjà senti que la cuvée 1995 n'était pas bonne. Le Marché Unique lui donnait de l'urticaire. Cette fois, le peuple contrôle l'entrée des banquets et s'est fait inviter aux débats. Après le ministre de l'Agriculture et le Premier ministre, le président est revenu à la charge. Il demande aux collectivités et aux consommateurs français de tourner le dos à l'importation.

Il y a 20 ans, il n'aurait pas tenu ce genre de discours à l'attention des Français. Plus qu'en France, 60 % des Réunionnais ont rejeté le référendum de 2005. Apparemment la cuvée souvenir n'a pas atteint la tête d'une Députée devenue nouvelle égérie de l'importation, alors que la fermeture spectaculaire de la SIB est toujours dans les esprits. Colgate-Palmolive a pensé que sa marge bénéficiaire était meilleure de faire venir de France pour vendre à La Réunion plutôt que produire réunionnais. Depuis 1947, l'intégration d'une économie sous développée dans une économie développée a constitué une zone de libre échange qui siphonne notre marché de production.

Alors, vous aussi participez aux débats. Pour ne pas subir les produits de consommations importés. Mangez, buvez, bougez, 100 % Réunionnais !

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Décisions de la Région sur l'octroi de mer : les Réunionnais ont droit à la parole

### L'Alliance appelle à un débat public sur la fiscalité

**Les conseillers régionaux de l'Alliance rappelle sa revendication : que les Réunionnais puissent participer à un large débat sur la fiscalité. L'opposition du Conseil régional constate que la méthode de la Région est à revoir, c'est ce que démontrent les différentes prises de position consécutives à l'augmentation du taux d'octroi de mer sur les farines importées.**

Le 30 juin dernier, le Conseil Régional réuni en assemblée plénière, a voté les taux d'octroi de mer devant s'appliquer dans le cadre du nouveau dispositif, reconduit pour 5 ans.

Le groupe de l'Alliance a été le seul à refuser d'approuver les propositions de la Région. Par la voix d'Elie Hoarau, l'Alliance a plaidé pour un débat global et une mise à plat de l'ensemble de la fiscalité à La Réunion.

Durant environ les 3 ans de travaux qui ont précédé le rapport présenté à l'assemblée plénière, les élus de l'Alliance n'ont eu de cesse de réclamer au président du Conseil régional la tenue d'un débat global permettant d'informer exhaustivement les Réunionnais, de mettre en perspective tous les enjeux et de recueillir leur opinion.

Car ce sont bien les consommateurs et donc la population réunionnaise, qui payent l'octroi de mer. En général, celui qui paye a droit à la parole !

La Région a privilégié les discussions avec des acteurs économiques. Notamment avec certaines organisations ou institutions représentant le monde économique et certaines entreprises du secteur productif. Ce qui est nécessaire et légitime mais pas suffisant.

On en a une illustration avec ce problème de la farine. La décision de taxer ce produit a été prise par la Région à la demande de la COGEDAL, seul producteur de farine à La Réunion, plus exactement transformateur de blé en farine.

Mais les boulangers, qui sont aussi des producteurs, n'ont pas été concertés alors qu'ils vont subir cette taxation. Les Réunionnais, c'est-à-dire les consommateurs, n'ont pas, eux non plus, été informés.

Ainsi, au motif de protéger une production locale, la farine produite par la COGEDAL, la Région a pris une décision préjudiciable pour un autre secteur d'activités représentant des centaines d'emplois, celui des artisans boulangers ; une décision également préjudiciable pour le consommateur. Cela méritait au moins un débat. Celui-ci n'a pas eu lieu.

Face aux protestations, la Région va tenter de corriger partiellement le tir et de limiter les dégâts en proposant, lors de la prochaine commission permanente, d'exonérer de l'octroi de mer les farines « bio ». Cette exception ne réglerait pas le problème au niveau où il a été posé par les artisans boulangers.

En tout cas, la Région n'a à aucun moment fait la démonstration du caractère vital de cette taxation d'octroi de mer pour la COGEDAL. Aucun élément de perturbation du marché n'a été évoqué pour justifier l'intervention de l'octroi de mer sur l'importation de farine. Au contraire, par des encarts publicitaires, la COGEDAL a mis en exergue ses performances. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'intervention de l'octroi de mer n'est pas nécessaire. Le souci de protéger la production locale est en effet légitime, dans un contexte d'instabilité, fragilisé notamment par les A.P.E. Mais encore faut-il démontrer la pertinence de la décision prise.

Certes, apporter une réponse équilibrée conjuguant les intérêts souvent divergents des producteurs, des importateurs, des consommateurs et des collectivités locales n'est pas chose aisée.

La complexité du sujet exige une grande rigueur. Pour se prémunir de toute démagogie, il faut faire œuvre de pédagogie. Ce que la Région n'a pas fait.

Par exemple, comment peut-elle expliquer que la farine – qui est un intrant c'est-à-dire une composante

d'un produit fabriqué localement, le pain, – soit taxée alors que les intrants pour la quasi-totalité des autres produits sont exonérés d'octroi de mer ?

Comment expliquer que le pain fabriqué localement, va, par ce biais, subir la taxation de l'octroi de mer alors que le principe de non taxation des produits de première nécessité est la règle ?

Comment expliquer que le pain importé surgelé n'est pas taxé alors que le pain fabriqué localement sera impacté par l'octroi de mer sur la farine ?

Dans quelle proportion le consommateur réunionnais va subir l'impact de cette décision de la Région ?

Force est de constater que les explications n'ont pas été apportées, en temps et en heure, par la Région.

Dans les jours qui viennent, les Réunionnais vont découvrir, que les prix d'autres produits vont augmenter comme l'huile de tournesol, du fait de l'octroi de mer sur les huiles de tournesol importées. Là encore, aucune information n'a été organisée par la Région.

Tous ces éléments plaident pour un débat public sur la fiscalité à La Réunion. Lors de la discussion parlementaire sur le projet de loi concernant l'octroi de mer, le sénateur Paul Vergès avait rappelé le poids de la fiscalité indirecte outre-mer qui représente 80 % des ressources des collectivités. Or, la fiscalité indirecte est payée par tous y compris les 42 % des foyers réunionnais vivant sous le seuil de pauvreté monétaire. Il n'est que temps de mettre à plat toute la question de la fiscalité à La Réunion. Il appartient à la Région de prendre cette initiative d'autant plus que le nouveau régime de l'octroi de mer expire dans à peine 5 ans, c'est-à-dire demain.»

## Le président des États-Unis arrive aujourd'hui au Kenya

### Barack Obama tente de convaincre les Africains

**Après un Sommet USA-Afrique mitigé et peu concluant, le président américain Barack Obama veut s'assurer que la dynamique va prendre entre les deux parties. Une volonté farouche, car la Chine et l'UE sont les premiers partenaires économiques des pays africains.**

**D**ans un contexte compliqué pour les Américains, le président des USA a plaidé, le 22 juillet, pour que les relations entre les États-Unis et le continent atteignent « une nouvelle dimension ». Ce dernier a assuré que « malgré ses nombreux défis (...) l'Afrique est un endroit d'un incroyable dynamisme, l'un des marchés qui croît le plus vite au monde, une population extraordinaire, une résilience extraordinaire, et elle a le potentiel d'être le prochain centre de la croissance économique mondiale ».

#### Solde commercial positif pour les États-Unis

Pourtant l'objectif de Barack Obama en Afrique est plus économique que diplomatique. Le pays veut rattraper son retard sur la Chine et l'Union européenne. Raison pour laquelle, il a signé le 29 juin dernier, le projet de loi renouvelant pour 10 ans l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). Il s'agit du principal outil d'échanges entre l'Amérique et l'Afrique sub-saharienne, lancé sous la présidence de Bill Clinton en 2000. Ce document donne des avantages aux produits africains.

Pourtant dans cette relation, les États-Unis s'en tirent avec un solde commercial positif de 3,5 milliards de dollars. Le commerce entre les États-Unis et l'Afrique s'est établi en 2014 à 73 milliards de dollars, dont 38 milliards d'exportations et 35 milliards d'importations. La Chine et l'Union européenne se classent 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> avec respectivement 200 milliards de dollars et 140 milliards de commerce annuel avec l'Afrique. Barack Obama va visiter le Kenya, pays de son père, avec lequel le volume des échanges a atteint en 2014 un total de 2,2 milliards de dollars avec un excédent d'un milliard de dollars au profit des États-Unis. À la différence de l'Éthiopie, où le président américain poursuivra sa visite, le commerce est de 1,9 milliard de dollars avec un solde également positif pour les États-Unis de 1,5

milliard de dollars.

Dans le cadre du African Growth and Opportunity Act, les importations des pays africains vers les États-Unis se sont élevées à 14,2 milliards de dollars en 2014. Un chiffre en baisse de 47 % par rapport à l'année précédente, en raison de la chute de 55 % des importations de pétrole. Les principaux pays à profiter de ce programme sont l'Angola, le Nigeria, l'Afrique



**Barack Obama entame aujourd'hui une tournée en Afrique de l'Est.**

du Sud, le Tchad et le Gabon. Le président américain a évoqué le lancement d'initiatives pour développer notamment le commerce, la santé, ou encore la sécurité alimentaire.

#### Présence américaine accrue sur le continent

Barack Obama arrive également à un moment où la présence militaire relativement discrète en Afrique, s'est accentuée et surtout concentrée autour du conseil aux armées locales et des opérations de contre-terrorisme contre les groupes extrémistes.

« Nos efforts sur le continent africain sont fondés sur des moyens novateurs et créatifs pour avoir des petits, très petits éléments sur le terrain pour conseiller et assister les pays » luttant contre les groupes extrémistes, a expliqué le général David Rodriguez, commandant des troupes américaines pour l'Afrique.

« Pour l'instant, nous ne voyons pas l'intérêt d'avoir un nombre significatif de troupes américaines basées sur le continent africain. Et d'ailleurs, ce n'est pas en général ce que veulent nos partenaires africains », avait ajouté ce dernier, selon l'AFP.

Selon certains médias, la seule base militaire permanente américaine sur le continent est à Djibouti, depuis 2003, dans le cadre des réformes sécuritaires des États-Unis engagées après les attentats du 11-Septembre. Selon un responsable de la Défense, près de 3.200 militaires et civils américains travaillent dans la base à Djibouti, plaque tournante des activités militaires américaines dans la Corne de l'Afrique. Elle est le point de départ d'opérations de drone contre Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) et les shebab en Somalie.

Depuis plusieurs décennies, les États-Unis tentent de créer un réseau de bases militaires de la Mauritanie aux Seychelles, afin de « surveiller les organisations terroristes, lutter contre la piraterie et assurer la sécurité des compagnies pétrolières », explique le magazine Jeune Afrique.

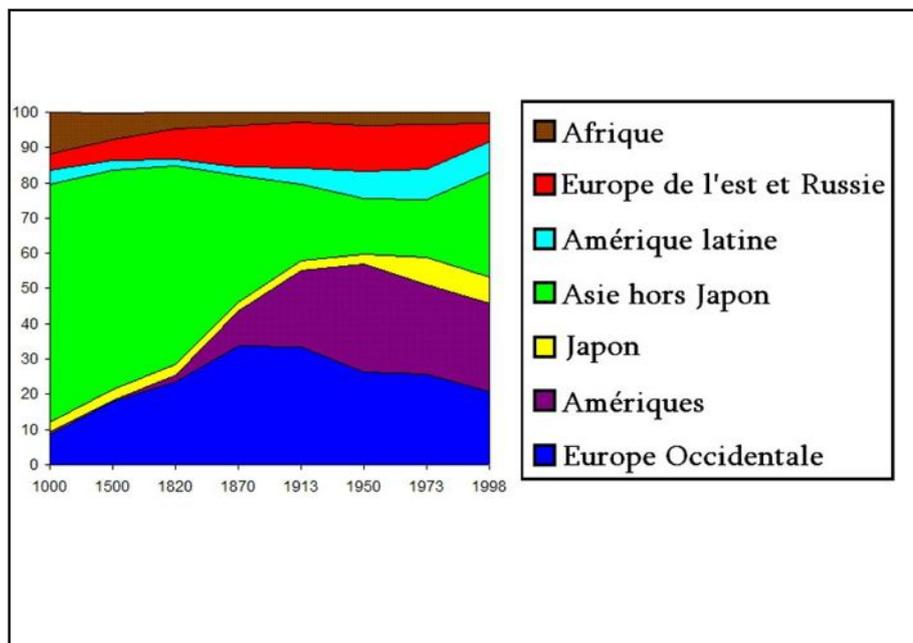
« Quelle que soit la manière dont les États-Unis mènent leurs opérations – en toute discrétion ou au grand jour –, leur intérêt pour l'Afrique démontre que celle-ci est devenue un enjeu majeur dans leur stratégie depuis 2007, année où ils ont commencé à établir leur réseau de bases », assure les journalistes du magazine sur l'Afrique.

**@celinetabou**

## Aux origines des inégalités dans le monde

# Colonisation : un parlementaire indien demande réparation à la Grande-Bretagne

Dans son discours, dans le cadre d'un débat sur la colonisation, Shashi Tharoor, professeur à Oxford et actuellement député indien du Parti du Congrès, a fait valoir que la prospérité de la Grande-Bretagne dans le 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle a été construite sur les ressources tirées par la colonisation de l'Inde. Le parlementaire a résumé les dégâts de la colonisation britannique en Inde et demande au Royaume-Uni des réparations.



L'évolution de la répartition du PIB mondial montre le pillage de l'Asie et de l'Afrique au profit de l'Europe occidentale et de ses ex-colonies en Amérique. Ce transfert de richesses est liée à la colonisation. Graph : source wikipedia

Sous l'Empire britannique, « la part de l'Inde dans l'économie mondiale a chuté de 23 % à moins de 4 %, car le pays n'a plus été gouverné que pour le bénéfice de la Grande-Bretagne », a souligné le professeur Shashi Tharoor. Avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Inde est devenue la principale vache à lait du Royaume-Uni, le premier acheteur de biens britanniques et une source de paiement pour des fonctionnaires grasement rémunérés », a-t-il indiqué.

### Le Royaume-Uni doit réparer sa dette

« Les guerres mondiales ont été des gouffres financiers, via le paiement d'impôts et la livraison d'arme-

ments, sans compter les pertes des soldats indiens tués au front. Les routes et les lignes ferroviaires ont été construites pour servir les Britanniques et non les Indiens », a poursuivi le député, estimant aussi que « la réalité de l'expérience coloniale était faite de violence et de racisme ». « Des problèmes qui persistent en Inde aujourd'hui, comme les tensions ethniques et religieuses, sont également le produit de la colonisation », a pointé Shashi Tharoor.

Il a cité l'exemple de la Grande Famine du Bengale au cours de la Seconde Guerre mondiale où quatre millions de personnes sont mortes note le quotidien indien Times of India.

Shashi Tharoor a conclu son intervention en demandant au Royaume-Uni de réparer sa dette, même de façon symbolique : « on ne peut

certes pas évaluer le montant des horreurs dont l'Inde a souffert, mais ce qui compte, c'est que le Royaume-Uni reconnaisse le mal qui été commis ». « Ils ont une dette morale à payer », note Times of India.

**Notre île  
n'a pas échappé  
à la colonisation,  
l'esclavagisme  
et l'engagisme**

Rappelons en effet qu'à la désindustrialisation des pays colonisés, s'est ajoutée la traite en Afrique où des dizaines de millions d'hommes et de femmes sont emportées afin de travailler dans des plantations pour fournir des matières premières aux industries européennes. L'esclavage atteint des sommets avec les grandes découvertes. Un commerce inhumain s'instaure, qui consiste à extraire de leur pays des millions d'Africains pour leur faire produire coton, café, sucre ou épices. Quatre à cinq millions vers les Caraïbes, autant vers le Brésil, un demi-million vers l'Amérique du Nord... Jamais un continent n'avait été saigné à ce point. Notre île n'a pas échappé à la colonisation, l'esclavagisme et l'engagisme. Le mot « esclave » apparaît pour la première fois à Bourbon en 1685. Le colonialisme, l'esclavagisme, l'engagisme sont en partie responsables des problèmes actuels des sociétés des pays colonisés.

*Sanjiv Dinama*

## Les tentatives d'ouverture de carrière à La Réunion pas un exemple isolé

# Les industries extractives encore loin d'être en phase avec les communautés locales

**Les tentatives d'ouvrir des carrières pour donner une consistance au projet de route en mer sont à l'origine d'une forte opposition des personnes concernées. Le rassemblement s'élargit aux militants de la protection de l'environnement. Une étude internationale publiée par l'ONG Oxfam montre que ses exemples ne sont pas isolés dans le monde. Beaucoup reste à faire pour que la population puisse avoir droit à l'information, et décider sans contrainte ni manipulation.**

L'organisation internationale de développement, Oxfam, a rendu public ce jeudi une étude intitulée « Indice 2015 de consentement communautaire » qui reconnaît que le nombre de compagnies minières qui s'engagent à appliquer le principe du « consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) » a presque triplé depuis 2012.

Il faut rappeler que Oxfam définit le CLPE comme le principe selon lequel les peuples autochtones et les communautés locales doivent être correctement informés, en temps voulu, sans contrainte ni manipulation, des projets qui concernent leurs terres, et doivent pouvoir approuver ou rejeter un projet avant le début des opérations.

Ce principe se fonde sur les problèmes que les conflits avec les communautés locales posent aux entreprises pétrolières, gazières et minières à travers le monde et la tendance positive des compagnies minières vis-à-vis de son application masque encore des faiblesses concernant la protection des droits des communautés et des peuples autochtones vivant à proximité de projets de grande envergure.

### Des droits pas respectés

L'étude de Oxfam, qui s'est penchée sur l'évaluation des politiques de 38 entreprises des secteurs minier, pétrolier et gazier, quant à leur respect des droits des communautés locales et au dialogue entre les deux parties, estime que « le secteur du pétrole et du gaz est à la traîne et les entreprises ont en général du mal à mettre en œuvre ce principe pourtant clairement défini par les institutions internationales et le droit international ».

L'étude révèle que « aucune des entreprises examinées dans le cadre de cette étude ne s'est engagée publiquement à respecter le droit au CLPE de toutes les communautés concernées par leurs projets, y compris les populations non autochtones. », tandis que les entreprises du secteur pétrolier et gazier, quant à elles, accusent un retard considérable sur les compagnies minières dans ce domaine, aucune d'entre elles ne s'étant « engagée publiquement à respecter le droit au CLPE ».

Quant aux droits des femmes, la majorité des 38 entreprises s'en soucient peu, la plupart abordant à peine la question du genre dans leurs documents de politiques ou de principes directeurs, auxquels le public a souvent accès.

« Le risque de répercussions négatives sur les communautés locales et de conflits sociaux augmente avec la demande en ressources, explique Raymond Offenheiser, président d'Oxfam Amérique, qui rapporte que les communautés réclament le droit de faire davantage entendre leur voix dans l'exploitation de leurs ressources naturelles » et affirme que « les entreprises doivent renforcer leurs politiques de dialogue avec les communautés, afin de protéger les droits humains des populations locales et d'éviter les effets négatifs ».

Oxfam s'appuie sur une étude récente selon laquelle « les retards de production accusés par un projet international d'extraction minière, en raison d'un conflit social, risquent de représenter une perte d'environ 20 millions de dollars américains par semaine », pour formuler des recommandations à l'intention de l'industrie et des gouvernements.

### Accepter ou refuser un projet ?

À cet effet, l'organisation internationale de développement invite « les entreprises, qui ne l'ont pas encore fait, à adopter une politique d'engagement explicite et sans ambiguïté en faveur du CLPE et élaborer des directives de mise en œuvre accessibles au public ».

Elle estime que « toutes les entreprises devraient effectuer un suivi-évaluation complet des processus mis en place pour assurer le respect du CLPE » et que « toutes les communautés locales susceptibles de subir des répercussions négatives de projets miniers, pétroliers et gaziers puissent accéder à toutes les informations utiles, participer efficacement à l'évaluation de l'impact et aux négociations, et accepter ou refuser un projet ».

### Des changements possibles

La dernière illustration en date d'un long combat en faveur des communautés locales face aux entreprises extractives demeure cette Campagne (« Juste 1 % ») de la société civile burkinabè, en vue de l'adoption d'un code minier plus juste et favorable aux populations du Burkina Faso, et couronnée de succès le 26 juin dernier avec le vote des députés du Conseil national de transition (78 voix pour et 1 abstention, sur 79 députés présents).

Le soutien de Oxfam à cette Campagne entraine dans le cadre de son programme destiné à aider les communautés des régions d'exploitation du pétrole, du gaz et d'autres minerais, à défendre leurs droits élémentaires de bénéficier des richesses procurées par les ressources naturelles de leurs sols.

**Billet philosophique****Les effets du réchauffement climatique sur la santé mentale**

À 4 mois de la conférence mondiale de Paris sur les mesures à prendre pour s'attaquer aux causes et aux effets du réchauffement climatique, on ne peut pas ne pas se poser des questions sur les causes de la passivité de la plupart des décideurs du monde entier face à ces problèmes. Et cela malgré les alertes lancées à ce sujet depuis des décennies par des scientifiques et des responsables politiques, comme le communiste réunionnais Paul Vergès.

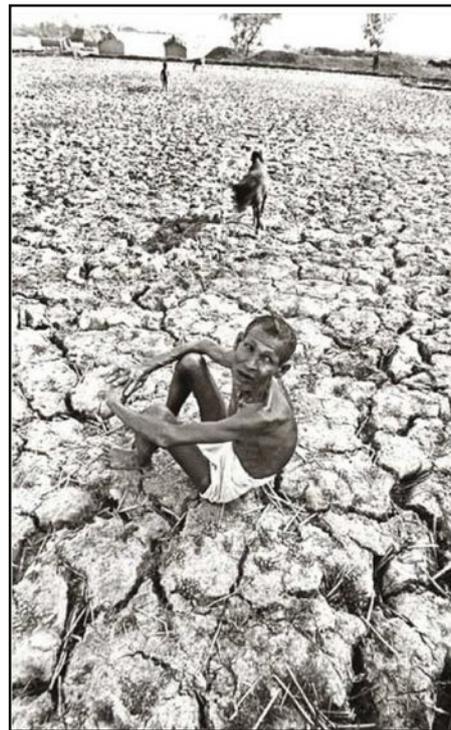
**A**u niveau planétaire, de plus en plus de personnalités appellent les citoyens à s'engager pour l'abolition du système capitaliste pour rendre nos sociétés équitables, harmonieuses et sauvegarder l'humanité gravement menacée. Ce fut le cas par exemple du pape François il y a quelques jours lors de sa tournée en Amérique du Sud, où il a notamment demandé aux décideurs «de ne pas céder au modèle économique idolâtre qui a besoin de sacrifier des vies humaines à l'autel de l'argent et de la rentabilité».

Autre exemple : les remarques de divers responsables institutionnels, culturels et religieux altermondialistes réunis lundi et mardi dernier à Paris pour préparer la COP 21. Ce fut le cas par exemple d'Indiens d'Amazonie qui ont dénoncé le fait que «nos territoires sont en train d'être détruits par des personnes avides».

**Les usurpateurs au pouvoir**

À La Réunion même, on peut citer l'Association Initiatives Dionysiennes qui a présenté mardi dernier un document de la chercheuse internationale Susan George montrant «comment les usurpateurs prennent le pouvoir» au détriment «de l'intérêt public et du bien commun», en ajoutant qu'«il est grand temps de les arrêter». En effet, il s'agit de «lobbyistes au service d'une entreprise ou d'un secteur industriel, PDG de transnationales dont le chiffre d'affaires est supérieur au PIB de plusieurs des pays dans lesquels elles sont implantées»; or, cette «cohorte d'individus qui n'ont pas été élus, ne rendent de comptes à personne et ont pour

seul objectif d'amasser des bénéfices est en train de prendre le pouvoir et d'orienter en leur faveur des décisions politiques majeures, qu'il s'agisse de santé publique, d'agroalimentaire, d'impôts, de finance ou de commerce».



Les effets du réchauffement climatique...

Le même jour sur Kanal Océan Indien, Yvan Dejean a rappelé que «les Réunionnais sont les mieux placés pour dire et décider ce qui est bon pour eux dans le cadre d'un co-développement régional solidaire dans l'Indianocéanie et d'un partenariat équitable avec la France et l'Union Européenne». Voilà pourquoi «nous devons assumer demain ce qui va être décidé par nous-mêmes aujourd'hui», a conclu le secrétaire

général du PCR.

**«Des réponses politiques»**

Malgré tous ces appels à la sagesse, on voit tous les jours à quel point l'idéologie dominante qui pollue la planète et La Réunion est l'injustice, l'inégalité, la kouyonis, l'absurdité, les blocages, les divisions, l'agressivité et bien d'autres comportements irresponsables. À quoi sont dues ces barbaries et stupidités ? Est-ce un problème — entre autres — de santé mentale qui frappe l'homo sapiens ? Et nos cerveaux sont-ils atteints par le réchauffement climatique ?

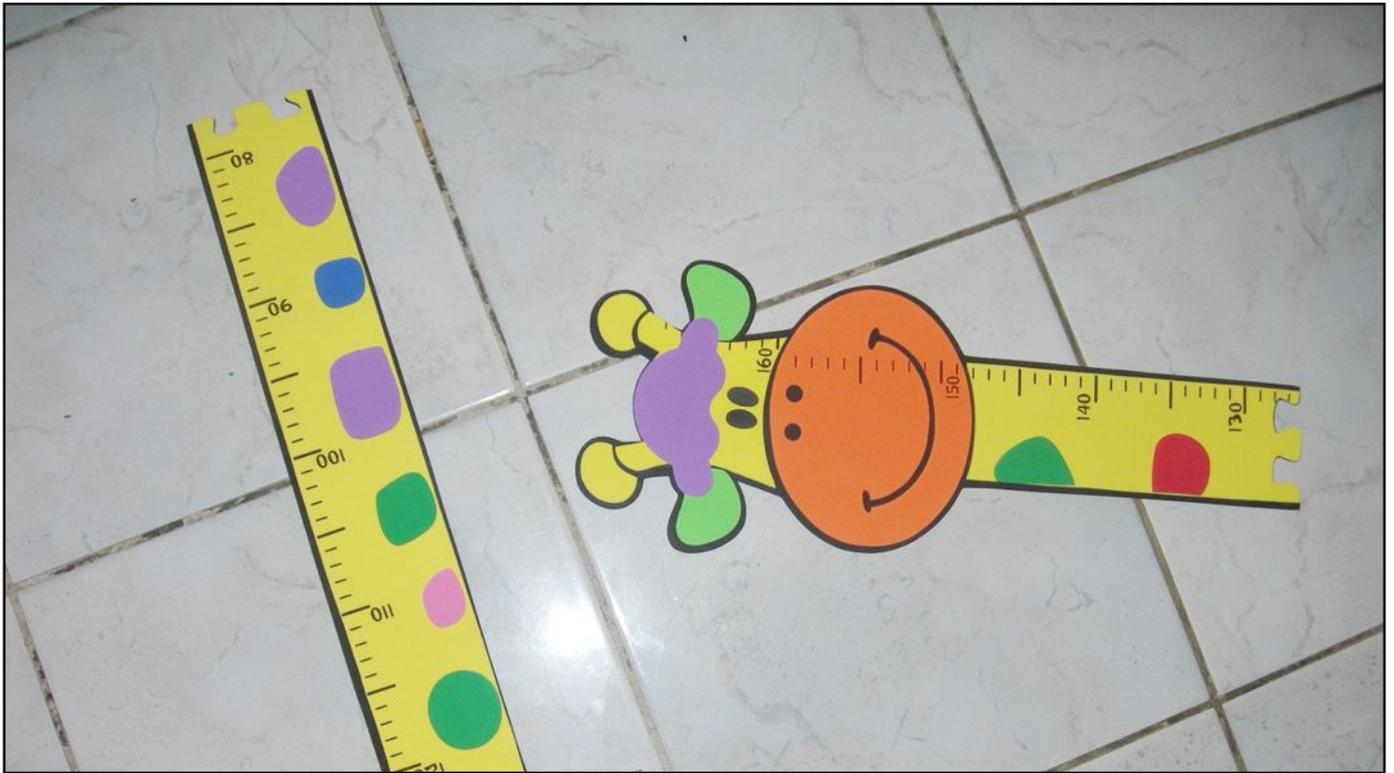
Selon un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, il faut «des réponses politiques destinées à protéger et à favoriser la santé publique, par exemple en réduisant l'utilisation les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation du charbon. La promotion des transports actifs (marche, vélo...) réduirait la fréquence de l'obésité et du diabète et le développement des espaces verts aurait des effets bénéfiques pour la santé mentale». Voilà une raison parmi bien d'autres de lutter contre les causes fondamentales du réchauffement climatique...

**Roger Orlu**

(\*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! mail : redaction@temoignages.re

## Mayotte

# Le petit palmier jaune (Moina m'nadzi dzizano) (4)



« Que fais-tu ?, finit par dire une fillette mécontente. Le vent pour le faire descendre ? C'est pas par là qu'il faut souffler !

- Non, petite fille, je cherche le souffle pour faire sortir les mots. Fffff... Fffff... Dans un village où tout est utile, il n'est pas sûr que parler soit la chose la plus utile. Fffff... »

Le premier mot que ces petits enfants dirent, en pointant le lâche, c'est « jouer ». « U-teza », ce mot fleuri-fluide, qui commence par une impulsion et qui s'achève en s'ouvrant, bouche bée, yeux écarquillés. Et ce mot-là leur donna l'envie de parler aux arbres, au ciel, au soleil. Il leur donna l'envie d'aller voir plus loin avec la parole. Car la parole est un œil qui voit plus loin que l'œil, plus un jouet qu'un instrument pour dominer.

Le Moilimu avait compris que pour que les enfants puissent parler, autant fallait-il les écouter : peut-on demander à quelqu'un de parler si on ne l'écoute pas ? Dans ce monde d'adultes, les petits avaient senti

qu'ils n'avaient pas de place.

Le sage comprit en les observant que les petits enfants voulaient rester bébés et qu'ils ne voulaient pas quitter – non pas leurs jouets - mais leurs jeux.

Et quand les parents revinrent lui demander : « Alors ? »

Il répondit : « Vous êtes comme ces commerçants qui n'ont pas de patente et qui vendent des marchandises volées... »

- Arrête de nous insulter, Moilimu !

- Sois clair pour une fois !

Le sage rétorqua : - C'est plutôt vous qui obscurcissez le ciel. Yo dé yi goin be y gnombe ya dé nouma : Ce n'est que la corde, mais le zébu est derrière, loin derrière. Vos enfants ne veulent pas parler pour la simple raison que vous ne les écoutez pas. Ne cherchez pas à obtenir des autres ce que vous n'êtes pas près à accorder vous-mêmes.

Déjà ils voient leurs grandes sœurs et leurs grands frères partir à la plage laver les assiettes et les marmites, récurer le sol à la noix de coco, faire du tissage de feuilles de palmier, participer aux travaux des

champs, en plus de l'école... Laissez-les grandir, et vous les verrez parler.

Uendra mbiyo uendra, uendra vole uendra : Qui va vite arrive, qui va doucement arrive aussi... Mais la vraie question est la suivante, souvenez-vous-en : peut-on être trop gentil avec les enfants ou ne s'occupe-t-on pas assez d'eux ? C'est ça qu'il faut savoir. »

Depuis, on n'entend plus de pleurs de bébés dans le village, et le petit palmier jaune de la place à palabres est devenu m'nadzi bilé, un grand palmier vert. La parole du village s'en trouva grandie.

**Jean-Charles Angrand**

À Anne-Lise, affectueusement.

# Oté

**La pèst ou sinonsa lo koléra ? Inn é l'ot la pa bon mèm ! O sinonsa sé nout sistèm la pa bon !**

*Mi koné zot i suiv in pé l'aktyalité. Donk nana dé shoz, moin lé sir, zot la di romarké. An parmi so bann shoz-la, nana désèrtin z'antropriz dann danzé. Pou kèl rézon ? La pa pars zot lé mal ékipé, épi ké zot i tourn pa ron, mé pars zot lé pri dann in l'amayaz é lé difisil pou zot ansort azot.*

*Kèl l'amayaz ? L'amayaz larzan bien sir, l'amayaz lo profi, l'amayaz la konkirans déloiyal.*

*Zot i souvien l'antropriz SIB... Sa té i tourn bien sa ! Mé in zour la mézon mèm mal nomé, pars in momon i tyé pa son z'anfan konmsa !- la desid arèt avèk son l'izine La Rényon pou ranplas par l'inportasyon son bann produi fé déor (dantifris, la krèm é tout lo tranbleman..) Zot i rapèl l'antropriz Giordano ? Tou d'in kou, èl la desid arète fé shof-lo isi La Rényon pou fé vnir lo mèm produi mé fé an déor.*

*Astèr nana l'antropriz COGEDAL. Sa i fé la farine pou ban boulanzri. A la boulanzri ! Sa i marsh bien koméla dan nout péi mé zot i profèr ashté la farine méyèr marshé. Tan k'a fèr, si i gingn ! Tèrla Maurice, i gingn fé la farine méyèr marshé. Akoz banna va priv azot lo marshé rényoné ? Konsèy réjyonal la desidè zoué dsi l'oktroi d'mèr... gougant ali. Bann boulanzé lé pa kontan ! Huguette Bello galman. Pars do pin sar pli shèr é lo konsomatèr i fodra li pèy. Mé si i fé pa sa, l'antropriz i mor ? Pa sir, pars li osi li koné fé l'inportasyon... Non bann travayèr va tonm atèr é tout fason lo konsomatèr i fodra li pèy kant mè !*

*Alosr kosa i fo shoizir ? La pèst sansa lo koléra ! Inn é l'ot la pa bon !.. Sé nout sistèm ké la pa bon !*

**Justin**

« I aprann pa lo shien manz mayi ! » - in kozman pou la rout

Sa in kozman i romont lontan an aryèr. Dann tan tout kréol té i manz mayi, sète zour dsi uit. Mayi té in n'afèr présyé é té i falé pa gaspiyé. Donk si ou la done out shien lo gou mayi tann é bin ou té fouti pars tanpir k'li la fain, tanpir k'i manj si zépi lé in pé ba, li sot, kap é lo zépi lé parti. Si mayi lé dsi l'argamas a sésé é bin li pass parèy ! Sans figiré, i fo pa aprann in moun in n'afèr i fé d'tor lé la sosyété ou sinonsa lo proshin. In légzanp : fé pète in loto san klé ! Émite la signatir dmoun ! Sansa d'ot shoz ankor, ni sava pa pass an rovi. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir si rant-rant, ni tonm pa kék foi dakor rantre nou !